

URG-SAINT-MAURICE

PATRIMOINE L'association qui porte le projet espère la voir sortir de terre l'été prochain

La future chapelle des Arcs prend forme

On en sait un peu plus sur la future chapelle des Arcs. Après plusieurs mois de travail, les membres de l'association "La chapelle du Saint-Esprit", ont en effet validé récemment le projet.

La future chapelle sortira de terre l'été prochain. Le permis devrait être déposé prochainement. Une discussion est encore en cours avec la municipalité pour valider son implantation au dernier lacet d'Arc 1800, à l'aval de la montagne de Guy Blanc, et avant le centre Bernard Taillefer, à l'arrivée du sentier qui relie Arc 1600 à Arc 1800.

Le lieu culturel et culturel a été dessiné par un enfant du pays, Robert Falcoz. Celui-ci a été à l'écoute, pour réaliser un projet s'inscrivant dans le paysage et réalisable financièrement et techniquement.

La chapelle de 50 m² sera construite en pierre, bois et lauze. Elle sera surmontée d'un clocheton qui abritera un carillon. L'abside renfermera un vitrail avec une colombe, symbole du Saint-Esprit.

Sa construction sera financée par les recettes de la vente du livre de Claudie Blanc, "Rêve de berger", les cotisations des adhérents de l'association (ils étaient 190 l'an dernier) ainsi que par des dons.

Pour cela, un site internet est en cours de création. Il présentera le projet, suivra sa réalisation et permettra de lancer une campagne pour récolter



Autour du père Marcel Perrier les membres de l'association "La chapelle Saint-Esprit" ont validé le projet qui sortira de terre l'été prochain. Robert Falcoz a lui dessiné l'édifice qui devrait faire 50 m². Photos R.M. et DR

des fonds.

Cette chapelle "Saint-Esprit" sera un lieu de recueillement pour les vacanciers ou les promeneurs, un lieu de catéchisme et de dialogue interreligieux. Elle servira aussi pour des expositions culturelles, des répétitions de petits groupes musicaux et pour de petites célébrations occasionnelles. La salle Bernard Taille-



fer et la Coupole accueillent, quant à elles, l'eucharistie du dimanche et des jours de fête (Noël, Pâques...).

René NICOL

